



DEUX PENSEES STRATEGIQUES : POLITIQUES FRANÇAISES ET BRITANNIQUES EN AMERIQUE DU NORD DANS LA GUERRE DE SEPT ANS

Françoise Le Jeune

► To cite this version:

Françoise Le Jeune. DEUX PENSEES STRATEGIQUES : POLITIQUES FRANÇAISES ET BRITANNIQUES EN AMERIQUE DU NORD DANS LA GUERRE DE SEPT ANS. in Défense des colonies dans l'espace atlantique, sous la direction de David Plouviez, Rennes, Presses de l'Université de Rennes, 2014. hal-03299636

HAL Id: hal-03299636

<https://hal.science/hal-03299636>

Submitted on 26 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DEUX PENSEES STRATEGIQUES : POLITIQUES FRANÇAISES ET BRITANNIQUES EN AMERIQUE DU NORD DANS LA GUERRE DE SEPT ANS

Françoise LE JEUNE

CRHIA

Dans l'ouvrage consacré à l'Amérique française de Gilles Havard et Cécile Vidal, au chapitre « Le triomphe de l'Empire britannique¹ » qui revient sur la perte du Canada par l'empire français après la chute de Québec et Montréal en 1759 et 1760, les auteurs nous proposent une interprétation linéaire et univoque de cette défaite coloniale, insistant sur la supériorité militaire des Britanniques dans les dernières années de la « conquête du Canada ». Nombreux sont les historiens français à expliquer la chute de la Nouvelle France par un échec militaire. Certes la supériorité militaire britannique dans l'espace atlantique durant la Guerre de Sept Ans n'est plus à démontrer mais la force de frappe anglaise sur le continent nord-américain n'explique pas uniquement la débâcle française au Canada. La gestion de cette colonie par les différents protagonistes avant et après la conquête de 1759-60 montre de manière évidente les différences de pensée stratégique vis-à-vis des espaces coloniaux entre les deux couronnes.

A travers les bilans stratégiques des gouverneurs militaires britanniques installés en Nouvelle-France à partir de 1760, nous analyserons la manière dont les vainqueurs détaillent les failles spécifiques de la défense de la colonie française qui expliqueraient sa chute. Nous poursuivrons par une étude des écrits des militaires français en charge de la défense de la Nouvelle-France depuis 1749, soulignant à leur hiérarchie, le Ministère de la Marine, puis celui de la Guerre à partir de 1757, les problèmes récurrents qu'ils observent et qui les inquiètent. Nous verrons que les plaintes portent surtout sur un problème de gouvernance et de gestion de la colonie, davantage que sur des problèmes de stratégie. Pour conclure, nous commenterons les choix stratégiques établis par William Pitt, la cheville ouvrière de l'empire britannique durant cette guerre. Au-delà des choix du chef de guerre, il apparaît qu'il apporte à la Grande-Bretagne une stratégie nouvelle d'expansion coloniale et d'investissement politique et militaire, donnant la priorité aux colonies et à leur défense.

CRITIQUES BRITANNIQUES SUR LES FAILLES DU SYSTEME COLONIAL FRANÇAIS AU CANADA, EN 1762.

Si l'on consulte les longs rapports envoyés à Londres par les « occupants » du Canada français, les généraux britanniques Burton, Gage et Murray, chargés de superviser et gérer la colonie immédiatement après la conquête et les deux capitulations de septembre 1759 pour Québec et septembre 1760 pour Montréal, tous décrivent la Nouvelle-France comme une colonie fort intéressante pour la métropole, tant d'un point de vue commercial que d'un point de vue stratégique.

Les rapports s'ouvrent sur l'état des lieux des trois zones de colonisation en Nouvelle-France : Québec, Montréal et Trois-Rivières. Les militaires suivent un plan similaire dans

l'élaboration de leurs rapports, à savoir l'établissement d'un bilan mettant en avant l'état actuel de la défense des trois lieux, l'état des finances, le potentiel économique de la colonie et le développement – ou non – d'une société coloniale. Les conclusions de ces rapports sont très positives et encourageant le roi à investir dans cette colonie, en proposant des solutions pour amener la population à accepter son autorité.

Une colonie mal protégée et au système de défense archaïque.

En comparant ces sources aux mémoires envoyés au cabinet du Roi par les militaires français en Nouvelle-France et par son gouverneur dans les années 1750, il est difficile de concevoir que l'on parle de la même colonie. En effet, le nouveau gouverneur de la ville de Québec, le général James Murrayⁱⁱ fait état d'une colonie dont la métropole s'est visiblement fort peu occupée d'un point de vue militaire, économique ou social. Les fortifications sont selon lui mal construites, aisément franchissables et elles datent du siècle passé. Dès son arrivée en 1759, il s'affaire pour pallier à ce problèmeⁱⁱⁱ.

Ces lacunes avaient été évoquées dès 1750 par le marquis de la Galissonnière lorsque ce dernier, après avoir été gouverneur de la Nouvelle-France, fut nommé commissaire du roi en 1749 pour le règlement des frontières entre les colonies françaises et anglaises d'Amérique. A ce titre, il avait rédigé des mémoires dans lesquels il montrait une remarquable lucidité sur la politique anglaise en Amérique du Nord, sur la nécessité de s'en inspirer et sur les richesses potentielles du Canada. Ces rapports n'avaient pas été exploités par le roi^{iv}. Quant au marquis de Montcalm, nommé maréchal de camp pour les opérations militaires en Nouvelle-France en 1756, il avait également dénoncé l'état déplorable des fortifications à Québec.

Murray, Burton et Gage insistent sur l'absence de stratégie dans le positionnement des contreforts des trois villes. Québec n'était protégé que du côté du fleuve, par une forteresse bâtie au XVII^e siècle. La ville était facilement attaquable de l'autre rive par des canons, mais également prenable par les terres comme ce fut le cas en 1759 lorsque l'armée du général Wolfe encercla la ville par l'intérieur des terres. Quant à Montréal qui ne fut jamais au cœur des préoccupations des militaires français basés en Nouvelle-France, dans la mesure où ils étaient persuadés que toute attaque viendrait de l'embouchure du fleuve, la ville n'était entourée que d'un simple mur sans aucune protection supplémentaire. L'installation de villages hurons près de Montréal, devait garantir une protection de celle-ci en cas d'attaque venant du sud. La ville de Trois-Rivières quant à elle, n'était même pas entourée d'une palissade en bois, comme le constate le général Burton.

La colonie n'avait « aucun but d'utilité publique » pour le roi de France

De même, là où les rapports précédents, établis par les gouverneurs français ou l'intendant Bigot, faisaient état de fermes peu prospères, où l'on craignait les mauvais hivers et la disette, où l'on recommandait l'envoi de bateaux de France pour que la colonie survive, les généraux Murray et Burton parlent de terres fertiles, de fermes importantes qui pourraient produire davantage dans le contexte d'un autre système économique. Murray note au sujet de la « *nature du sol et de ses produits* » qu'avec « *très peu de culture, on peut retirer du sol tous les grains en abondance*^v » et dit que si l'on n'en a pas tiré parti c'est en raison du système féodal des seigneuries qui n'autorisait pas la petite propriété privée pour le colon, le maintenant dans un état de servage peu propice au développement économique ou à l'entrepreneuriat.

Par ailleurs, le général Murray s'étonne du fait que les mines de potasse, les fermes de lin et de chanvre, ainsi que le bois de charpente en abondance « *trouvés dans plusieurs parties de cette contrée*^{vi} » n'avaient pas été exploités pour les manufactures ou les chantiers navals.

Le port de Montréal, appartenant au « domaine du roi » comme le précise Gage, avait été déficitaire année après année, en dépit d'un commerce de fourrure florissant. En analysant les livres de comptes souvent illisibles de l'intendant Bigot, Murray constate que les dépenses engagées par le roi de France dans son domaine royal avaient été colossales. Il souligne que « *les dépenses excédaient les revenus*^{vii} » mais que les sommes n'étaient pas investies dans la colonie toute entière à développer infrastructures ou fortifications, mais dans l'affermage de ses 5 ports, c'est à dire à la « *distribution des articles et des marchandises nécessaires pour le trafic avec les sauvages et pour les pêcheries en opération*^{viii} ». ».

Une « province » administrée de manière autocratique et corrompue

Murray estime que l'étatisation et la centralisation des ressources par le roi de France avaient grevé les investissements pourtant conséquents réalisés, mais dans un seul domaine, les ports, puisque le reste des sommes annuellement versées servaient à payer les soldes des militaires et les salaires des commis de l'Etat, dont Murray constate qu'ils « *négligeaient de remplir leurs devoirs et s'ingéniaient à frauder et extorquer le roi et le peuple*^{ix} ». Au même moment, à Paris, Bigot et le marquis de Vaudreuil sont accusés d'avoir détourné l'argent investi dans la colonie depuis plusieurs années. Bigot sera sommé de rembourser la somme de 1,5 million de livres. Murray, sans connaître les détails de ce procès, ni même les accusations portées contre Bigot dont il ne mentionne pas le nom ici, soupçonne simplement les autorités coloniales, gouverneurs et fonctionnaires français successifs, d'avoir amené la colonie à la banqueroute, en détournant l'argent généré dans la colonie ou versé par le roi à leur profit.

En d'autres termes, les observateurs britanniques^x constataient clairement en 1761-62, la faillite du système colonial français au Canada. Les généraux n'expliquaient pas la chute de la colonie par un manque d'investissement financier du roi en Nouvelle-France comme cela a souvent été écrit, mais par la faute d'une gestion coloniale corrompue.

Aux yeux des trois militaires britanniques, les Français n'avaient pas développé un système colonial abouti puisque le projet de la France au Canada semblait essentiellement utilitaire. La colonie était un avant-poste, ou un comptoir, de l'empire français en Amérique du Nord, pas une colonie au sens propre^{xi}.

« Si la pêche et l'agriculture avaient reçu dans ce pays, l'encouragement nécessaire, il en serait résulté un développement considérable du commerce, mais malheureusement tout était monopolisé par quelques particuliers avec la connivence et l'aide des chefs dont l'unique ambition était de s'enrichir par tous les moyens. L'intérêt de l'Etat ne pouvait manquer d'être sacrifié en toute occasion. »

On peut noter que les gouverneurs emploient le passé pour décrire la gestion du gouvernement français au Canada, tandis qu'ils utilisent le futur pour parler de l'avenir de la colonie sous une gouvernance anglaise. Pour les gouverneurs britanniques, les jeux étaient faits depuis la conquête. En conclusion du rapport sur l'état de la colonie, James Murray très enthousiaste déclare :

« Malgré les ravages de la guerre dont les Canadiens ont beaucoup plus souffert de la part de leurs prétendus amis que de celle de leurs ennemis déclarés, le pays fournira dans l'intervalle de trois ou quatre ans une abondance de toutes sortes de produits en quantité non seulement suffisante pour la consommation de notre population, mais même pour en entreprendre l'exportation si nous trouvons un marché^{xii}. »

Quel contraste avec les représentations du Canada qui circulaient en France au moment du Traité de Paris, dans le cabinet du roi, mais surtout chez les philosophes qui l'évoquaient par des images de terres stériles et glacées^{xiii}.

Le sentiment d'être abandonné par la mère-patrie, bien avant la signature du traité de Paris de 1763, est perceptible parmi les colons canadiens, selon les observateurs britanniques. L'intérêt de garder le Canada pour les Anglais se vérifie dans le fait qu'ils n'ont pas eu à « conquérir » les colons français. La population se sentait abandonnée par son armée et par son roi depuis 1758. Murray, Gage et Burton, constatent d'ailleurs que la population n'a pas déserté le Canada, « à l'exception de ceux qui exerçaient des charges civiles et militaires^{xiv}. » Gage note à ce sujet qu'il ne croit pas en des mouvements de migration après la signature du traité, car les habitants « resteront sous la domination anglaise », ajoutant : « je n'en connais pas qui se prépare à quitter ce gouvernement ou qui en ait manifesté l'intention^{xv} ». Murray encourage le roi à appliquer les principes de colonisation déjà mis en place dans ses autres colonies en Amérique du Nord, qu'il décrit comme une « tutelle » et non un contrôle autocratique expliquant : « la tutelle de sa Majesté ne manquera pas de gagner l'affection des Canadiens comme celle de ses autres sujets^{xvi}. ».

ECHEC OU ABSENCE D'UNE PENSEE STRATEGIQUE DE LA FRANCE VIS A VIS DE LA NOUVELLE-FRANCE AVANT 1760 ?

La lecture des rapports des gouverneurs militaires britanniques en Nouvelle-France nous est fort utile car elle démontre qu'en dépit de la perte du Canada et des réjouissances qui s'en étaient suivies à Paris, la France avait développé une certaine pensée stratégique vis à vis de ce territoire colonial. Une pensée qui pourrait se résumer à maintenir ses avant-postes et sa province à flot financièrement pour jouer un rôle géostratégique au milieu des colonies britanniques. Le détail des comptes de la colonie examinés par Murray et ses comptables, met en évidence que des sommes massives avaient été investies pour la défense de la colonie depuis 1756, afin d'y maintenir plusieurs bataillons militaires français sous le contrôle de Montcalm, envoyés en Nouvelle-France après les premières échauffourées sur la frontière dans l'Ohio. L'argent devait également être investi dans l'entraînement et la rémunération de milices, des lignes budgétaires étaient dédiées au maintien de bons rapports avec les alliés autochtones que le gouverneur Vaudreuil décrivait dans sa correspondance au Ministre de la Marine comme le système de défense essentiel de la colonie. Leur loyauté aux Français devait donc être financée par l'achat de cadeaux offerts aux tribus dans le voisinage de chaque fort. Si l'intendant Bigot n'avait pas détourné ces sommes investies dans ce qui aurait dû être un renforcement des infrastructures militaires autour des trois villes et des forts, la victoire des Britanniques sur ce territoire aurait-elle été aussi éclatante ?

Néanmoins, les failles du système colonial français que Murray fait apparaître en comparant celui-ci avec le système de gouvernance des colonies britanniques (jusqu'en 1763 au moins), semblent montrer une absence de pensée stratégique à long terme vis à vis de cet empire colonial. En effet les trois gouverneurs militaires britanniques décrivent cet espace comme souffrant d'un manque de dynamisme économique et social, plutôt que de l'absence de protection militaire. La perte de la Nouvelle-France ne semble pas être attribuée à un problème de supériorité militaire d'un empire sur l'autre, contrairement aux analyses des Français à cette époque, mais plutôt d'un problème de gestion et d'investissement dans le développement de la colonie elle-même depuis des années. Le général Murray oppose l'échec du modèle autocratique français dans le mode de contrôle de cette province, aux succès d'une approche plus « libérale » de l'empire britannique vis à vis de ses colonies. Les colonies britanniques américaines étaient jusqu'alors dans une phase dite de « négligence salutaire » (*salutary neglect*) dans laquelle chaque colonie s'était organisée politiquement et socialement, sous le contrôle « discret » de lieutenants gouverneurs nommés par Londres, d'une assemblée locale et de milices locales. Le cadre le plus pesant du système colonial britannique était celui du mercantilisme de la métropole qui utilisait les colonies comme sources de matériaux et

comme marchés sur lesquels écoulés les biens manufacturés en Grande-Bretagne^{xvii}. Murray cherche à convaincre ses interlocuteurs du bien fondé de leur propre système. En effet, une approche tournée vers les besoins des colons, les amène naturellement à protéger et à défendre leur territoire, limitant ainsi la présence militaire britannique sur les lieux. William Pitt s'était appuyer sur les « provinciaux » dans la défense des colonies américaines à partir de 1758, c'est à dire sur les milices locales de colons investies dans la défense de leurs terres, sous la direction d'un lieutenant-gouverneur militaire britannique jouant le rôle de chef des armées en Amérique du Nord. Murray envisage de faire de même auprès des ex-colons français en leur donnant de nouvelles libertés mais en leur insufflant l'envie d'investir dans leur nouvelle colonie^{xviii}.

C'est donc à la pensée stratégique coloniale française que s'attaque Murray, soulignant l'erreur française, celle de gérer la colonie comme une province royale outre-mer, sans analyser plus avant les différences entre colonies, possessions et province. Avant de revenir sur ce débat qui porte davantage sur la politique impériale de la France en comparaison avec celle des Britanniques, il est intéressant de s'arrêter sur cette pensée stratégique de l'empire français vis à vis de sa colonie au Canada dans les années qui précèdent la Conquête. Les Français semblent confondre stratégie militaire, c'est à dire la défense immédiate de territoires outremer à des fins de positionnement géostratégique, et réelle politique de développement colonial impliquant migration soutenue de colons et un minimum d'autonomie politique. Cette dernière approche, celle des Britanniques, impliquait le développement d'un empire outre-mer qui soit auto-suffisant d'une part mais également rentable économiquement pour la métropole, développé grâce aux colons. Les colonies anglo-américaines (jusqu'en 1763) formaient un ensemble de colonies que la mère-patrie devait protéger militairement si elles étaient attaquées afin de préserver pour la métropole ces atouts économiques et stratégiques. Ce faisant, les Britanniques pouvaient s'appuyer sur les colons devenus responsables de leur destinée. L'attaque de Fort Duquesne et la mort de Jumonville en mai 1754, l'incident à l'origine de la Guerre de Sept Ans, sont d'ailleurs le résultat d'une initiative locale d'une milice de Virginie, menée par un jeune colon anglo-américain Georges Washington.

Un problème de défense, signalé mais négligé au fil des années.

La convoitise des Britanniques pour les colonies françaises au Canada n'était pas nouvelle en 1754 lorsqu'éclatèrent les premières échauffourées sur la frontière qui menèrent à la déclaration de guerre en 1757.

Le contexte de la guerre de succession d'Espagne avait déjà permis aux Britanniques de marquer leur supériorité sur les Français dans ces territoires coloniaux. La France ne pouvait donc pas ignorer ces tentatives de « conquête », poussées par les convoitises des colons anglo-américains soutenus par la marine britannique, et préparer en conséquence son empire canadien à des attaques militaires, puisque les colonies devenaient désormais des prises de guerre. Le repositionnement de la France en Nouvelle-France était donc stratégique puisqu'il était évident que la présence française bloquait l'avancée commerciale et impériale des colons britanniques installés au sud et dans la Baie d'Hudson. L'embouchure du fleuve Saint-Laurent devenait l'endroit à protéger si la France souhaitait préserver les derniers bastions de son empire, Québec et Montréal. Par ailleurs les tensions pour la conquête des territoires de l'Ouest le long de la rivière Ohio, entre les colons français qui y avaient des établissements de commerce et les colons anglo-américains, représentaient un autre front à surveiller sur un territoire qui permettait un repli de la Nouvelle-France vers la Louisiane en cas de conflit. Les Français bien que peu nombreux à cet endroit (20 hommes de troupes à Fort Détroit en 1711) avaient le soutien de leurs alliés autochtones.

La paix d'Utrecht signée en 1713 obligea Louis XIV à accepter les conditions du vainqueur britannique en lui cédant la baie et le détroit d'Hudson, l'Acadie ou Nouvelle-Ecosse et Port Royal. La France conserva l'île du Cap Breton et les autres îles du golfe du St Laurent. La période de paix qui s'ensuivit entre les deux puissances européennes, entre 1713 et 1741, donna aux deux grands espaces coloniaux la possibilité de s'organiser commercialement et de prospérer. Cependant si les colonies anglo-américaines passèrent de 80 000 colons en 1744 à 1 200 000 habitants en 1754, la colonie du Canada se développa plus faiblement passant de 25 000 habitants en 1715 à 55 000 en 1744, des chiffres qui n'évoluèrent plus par la suite.

Louisbourg, symbole de l'absence d'une pensée stratégique au Canada

La cession de l'Acadie livrait l'entrée du Canada aux Britanniques, en leur permettant d'intercepter les communications de la France avec sa colonie. Néanmoins souhaitant protéger l'entrée du Saint-Laurent des attaques britanniques, la France investit dans la fondation d'une ville/forteresse à l'entrée du golfe du Saint-Laurent, sur l'île Royale (ou île du Cap Breton), Louisbourg, qu'on imaginât comme une grande place forte, mais dont on ne termina jamais les fortifications à cause des dépenses trop considérables que cela impliquait^{xx}. Dans les débats autour de sa construction, les Français espéraient trouver parmi les Acadiens des alliés solides en leur demandant de s'installer sur l'île pour défendre la citadelle en cas d'attaque. Les Français installèrent également un fort (puis deux) à l'entrée de l'isthme de l'Acadie, le fort Beauséjour, pour montrer aux Britanniques que la conquête de l'Acadie se limitait à la presque île acadienne et non pas au reste du territoire. Ce que les Britanniques finirent par admettre en 1724 face à la résistance des indiens Abénaquis. Le fort de Beauséjour fut un des premiers forts construit en pierre.

Durant la guerre de Succession d'Autriche (1741-1748), les colons de Nouvelle-Angleterre s'attaquèrent à Louisbourg en 1745 pour détruire la domination française en Amérique selon les dires des financiers anglo-américains qui investirent dans cette mission « américaine » composée de 4 000 miliciens. Les Britanniques envoyèrent quatre vaisseaux pour les seconder. La conquête de Louisbourg fut relativement facile et révèle à ce stade les premiers dysfonctionnements dans la gestion des possessions françaises. La petite colonie était gérée par un gouverneur qui prenait ses ordres du ministre de la Marine, tandis qu'un intendant également nommé par ce ministère gérait les soldes et les investissements. Tous les ingrédients de la chute de la colonie Canada en 1760 semblaient rassembler dans cette place. En réalité la « petite » colonie vivait mal : les fonds royaux étaient détournés au profit de l'intendant qui n'investissait pas les sommes nécessaires dans la finition de la forteresse.

En dépit de l'appel du gouverneur Duchambon à un « patriotisme des troupes », l'attaque de Louisbourg par les miliciens anglo-américains, sembla effrayer les officiers de la place qui, désorganisés, se renfermèrent dans l'enceinte de la ville avec leurs troupes et les Acadiens, de crainte que les soldats ne désertent, selon Duchambon^{xx}. Face à une défense défaillante, la place capitula le 16 juin 1745. Et selon les critiques de l'époque on disait à Paris qu'il avait « remis une place des plus fortes à une poignée de miliciens commandés par un marchand^{xxi} ». A Versailles, on tira des leçons de cette perte énorme pour l'empire français et Maurepas, évaluait déjà les problèmes qui ne feraient que se répéter dans les autres places fortes françaises en Amérique du Nord. Dans ses mémoires, le duc de Luynes rapporte à ce sujet que l'absence de fonds disponibles en France, expliquait la perte de la forteresse^{xxii}.

Il apparaît donc que la France était très consciente, particulièrement Maurepas, du fait qu'il fallait investir argent et hommes pour maintenir ses colonies françaises, mais aucune leçon ne semblait tirée en ce qui concernait l'organisation de la colonie Canada dans son ensemble. La gestion autonome des places fortes ou des forts directement sous la coupe de

Versailles, sans une vue d'ensemble stratégique aurait pu être remise en question par le ministère de la Marine à ce moment là, en nommant comme le firent les Britanniques un gouverneur militaire de toutes les colonies américaines dès 1754. La nomination du gouverneur Vaudreuil à la tête de la Louisiane en 1742 aurait pu être l'occasion d'étendre son contrôle sur tout l'Empire français d'autant que ce dernier avait une connaissance intime de la Nouvelle-France.

Pourtant la France tenta de reprendre Louisbourg (la « clé du Canada » pour Maurepas^{xxiii}) et une contre-attaque fut prévue par l'envoi d'un grand armement au départ de Brest, composé de 11 vaisseaux et 30 bâtiments sous la direction du duc d'Anville. Un corps de Canadiens et de sauvages commandés par Monsieur de Ramezay devait venir de Québec se joindre aux troupes françaises. Maurepas souhaitait reprendre la forteresse mais également l'Acadie aux Britanniques. Mais une énorme tempête à 40 lieux de l'Acadie en septembre 1746 détruisit la flotte française et ceux qui réussirent à débarquer près d'Halifax furent décimés par une épidémie. Quant à M. de Ramezay, lorsqu'il arriva pour faire le siège d'Annapolis/Port-Royal, il se retira à l'annonce de la débâcle de la flotte française. Néanmoins son « régiment » canadien, composé de miliciens et d'autochtones, fit des ravages dans les territoires britanniques de l'Acadie où il « écrasa » tout un régiment, à la bataille de Grand-Pré^{xxiv}. Il est clair qu'à ce stade, les forces françaises, alliées aux « Canadiens » avaient la capacité de développer une politique offensive, si nécessaire du moins c'était l'impression que donnait cette stratégie en 1746 et 1747^{xxv}.

Absence de projet de gouvernance globale des « colonies » françaises en Amérique.

Après la chute de Louisbourg et jusqu'en 1754, les gouverneurs français de La Galissonnière, Jonquière, Longueuil, Duquesne eurent pour mission de consolider les frontières de la Nouvelle-France, le long de la rivière Ohio et sur les grands lacs en construisant des forts nombreux dont la défense devait s'appuyer sur la collaboration avec les autochtones, une stratégie centrale et pratiquée depuis le XVII^e siècle. Les investissements des gouverneurs successifs dans le développement de ces forts, prévenaient les tentatives régulières d'avancées des colons anglo-américains au sud de la colonie de la Nouvelle-France^{xxvi}. Le développement de ces forts liés également à la protection du commerce des fourrures était prioritaire. Chaque fort renforçait la domination française sur ce que les colons considéraient comme leur territoire même si l'absence de cartes précises ne permettait pas aux frontières d'être clairement reconnues. L'argent envoyé dans la colonie était donc investi non pas dans la construction de fortification des « villes », mais dans la construction de forts selon un mode « défensif » qui visait surtout à protéger le commerce des fourrures car les forts suivaient la mise en place d'un réseau de portage entre la Nouvelle France et la Louisiane.

Proposition de La Galissonnière pour un projet stratégique de colonisation de la Nouvelle-France (1749-50)

Le gouverneur de la Galissonnière, qui prend la direction de la colonie de manière provisoire en 1747 et jusqu'en 1749, propose au roi une stratégie coloniale en s'inspirant du modèle britannique. Il souligne le succès des colonies anglo-américaines et suggère d'emprunter ce modèle pour élaborer des plans de colonisation dignes de l'empire français. Il indique dans un de ses rapports destinés au Cabinet du Roi, que la France doit davantage s'appuyer sur ses colons. Il cite en exemple le fait que le parlement britannique vient de soutenir les siens en leur accordant en 1749, 600 000 acres de terrain sur des territoires près de la « Belle Rivière ». En l'absence de carte établie, La Galissonnière note que ces colons sont sur des terres françaises mais que la France ne peut pas le prouver au risque de s'engager dans

un conflit militaire sur la frontière^{xxvii}. Face à l'agressivité des colons anglais en Ohio mais également en Acadie, et faute de colons à leur opposer, La Galissonnière, choisit toujours le mode « défensif » tout en faisant d'autres propositions au roi. Il réorganise la milice et porte à 12 000 hommes les forces disponibles dans la colonie. Il renforce le nombre de forts aux endroits stratégiques pour contenir les colons anglo-américains. Il fait construire le fort Gaspereau et augmenter le fort Beauséjour en charge de garder l'isthme acadien à l'entrée du territoire canadien français. Il cherche à encourager l'installation de colons acadiens sur les territoires français. Il renforce l'autre frontière. Il élève sur le Saint-Laurent les forts Frontenac et de la Présentation pour protéger Montréal. Il fait également construire le fort Toronto, et une série de postes militaires. De Fort Niagara, on passe au fort Presqu'île, au fort de la Rivière-aux-Bœufs, au fort Machault, puis au fort Duquesne. Il envoie 300 hommes sur cette frontière de l'Ohio pour dissuader les colons anglais.

Entre 1748 et 1759, dix années s'écoulent durant lesquelles le roi, via son ministre de la Marine, et son ministre de la Guerre, est régulièrement averti^{ti} des dangers de la présence anglaise en Amérique du Nord et de l'état de la colonie de Nouvelle-France. Ainsi, dans leurs rapports, la Galissonnière^{xxviii} ou le marquis de Pont de Vivier développent des stratégies qui rendraient la colonie plus autonome, en la protégeant des attaques britanniques, et en encourageant des mouvements d'émigration de la France vers le Canada, seule politique raisonnable et viable pour l'Empire français selon eux. Pour autant, il semble que les dix années qui suivent le Traité d'Aix-la-Chapelle soient marquées par un faible intérêt de la France pour ses colonies d'Amérique du Nord, au profit d'autres stratégies plus européennes.

Le marquis du Pont de Vivier^{xxix} traite de l'agriculture dans les colonies canadiennes^{xxx} et déplore son état stagnant. Il insiste en introduction et en conclusion sur « *la nécessité de conserver et d'augmenter les colonies de l'Amérique.* ». Il recommande la mise en place de toute une série de mesures contre l'Angleterre, en envoyant des hommes, ingénieurs et civils, pour fortifier Québec et Montréal. Il lui semble nécessaire qu'un régiment s'installe et habite « *la rive méridionale du St Laurent* » pour faire face à des tentatives d'invasion et créer un lien naturel entre Louisiane et Canada. Cependant, dans l'état actuel du développement agricole de « la colonie Canada » ou de son absence de développement, il souhaite que la priorité de la France soit la Louisiane qui explique-t-il « *doit être considérée comme la plus intéressante, la plus susceptible d'accroissement et la plus utile au Royaume à bien des égards*^{xxxi}. ».

De son côté, le Marquis de la Galissonnière^{xxxii} s'accorde sur de nombreux points avec Pont de Vivier. Mais il n'hésite pas à souligner les inconvénients de maintenir le Canada et la Louisiane dans l'Empire français. Cependant, La Galissonnière indique honnêtement qu'il conclura sur les raisons « essentielles et capitales » pour les garder, afin que le gouvernement prenne des mesures « *pour veiller avec soin à la conservation de cette colonie (Canada), pour la fortifier et l'augmenter*^{xxxiii}. ».

La Galissonnière encourage le roi à prendre des mesures d'urgence car selon lui, les colonies sont désormais devenues « nécessaires à un grand État » mais l'état actuel de la Nouvelle-France n'en témoigne pas. Dans son argument à charge contre le Canada et la Louisiane, il insiste essentiellement sur la préservation des colonies qui produisent un revenu (les îles des Tropiques), ajoutant que « *l'on doit abandonner à elles-mêmes les colonies qui loin de produire ni revenu, ni richesse, sont à charge comme le Canada et la Louisiane*^{xxxiv}. ».

En d'autres termes, il semble suggérer au roi de faire un choix stratégique en définissant une politique impériale entre possessions et colonisation. Si le roi souhaite développer un véritable projet de colonisation en Nouvelle-France, il doit se préoccuper de développer le peuplement de celle-ci par l'envoi de colons.

Par ailleurs, La Galissonnière recommandait des actions immédiates, telle que la fortification des possessions françaises, car la marine française ne pourrait plus longtemps soutenir la compétition avec la marine anglaise. Il s'agissait de résister, à défaut d'attaquer les

possessions anglaises. S'il fallait préserver une colonie en priorité, il faudrait protéger la Louisiane, en résistant. La Galissonnière était clairvoyant dans ses pronostics et force est de constater que les mesures qu'ils recommandaient en 1750, particulièrement l'envoi de troupes, ne se réalisa qu'en 1756 avec l'envoi de régiments sous le commandement du Marquis de Montcalm, accompagné de ses aides de camps le Chevalier de Lévis, le Duc de Bougainville et le Marquis de Bourlamaque.

La succession très rapide de gouverneurs à la tête de la colonie de la Nouvelle-France ne facilitait pas l'établissement d'une politique stable de défense ou de développement, décidée par Paris. Monsieur de la Jonquière, marin émérite, remplaça de la Galissonnière qui entra en France fort découragé par l'apathie de son ministre mais on avait besoin de son talent sur d'autres fronts. Ses propositions de stratégie restèrent sans réponse.

DEUX PUISSANCES DANS LA GUERRE DE SEPT ANS, DEUX « STRATEGIES » COLONIALES QUI S'OPPOSENT.

La Guerre de Sept Ans est un moment clé dans le débat qui nous intéresse, à savoir la pensée stratégique des deux empires français et anglais vis à vis de leurs colonies respectives en Amérique du Nord. Dès l'attaque de Fort Duquesne en mai 1754, la Grande-Bretagne réagit en envoyant des renforts militaires dans son empire avec le général Braddock qui prend le nouveau poste de commandeur des forces britanniques sur tout le territoire colonial, et à la mort de ce dernier, le général Loundoun puis Amherst, ce dernier travaillera en étroite collaboration avec William Pitt. Du côté français, le ministre de la marine fait le choix de remplacer Duquesne par un gouverneur général « non militaire », le marquis de Vaudreuil, fils d'ancien gouverneur, né au Canada. Montcalm et Bougainville n'arrivent en renfort en Nouvelle-France qu'en 1756. Le général Braddock note la préparation et l'organisation rapide des milices de colons anglo-américains, même si elles sont encore peu entraînées en 1754. Quant à Montcalm, il se plaint du fait que les jeunes Canadiens sont également peu entraînés, mais surtout peu motivés car ils sont obligés de quitter les fermes et donc d'arrêter de travailler la terre, ce qui pourrait provoquer une disette dans la colonie en cas de conflit prolongé. Tous les hommes sont en effet nécessaires à la milice, ce qui n'est pas le cas dans les colonies anglaises. Par ailleurs, Montcalm n'a pas d'argent pour les rémunérer. Les renforts viennent à nouveau des alliés autochtones, bien que Montcalm n'apprécie pas leur « art » de la guerre et les juge incontrôlables dans la bataille et dans la violence qu'ils déploient après l'attaque.

En 1756, au moment où le whig William Pitt est nommé secrétaire d'Etat au « département du Sud » dans une coalition avec le duc de Newcastle, les premières attaques de forts se soldent par une série d'échecs des Britanniques. Sur des engagements locaux, il semble donc que la France et ses alliés autochtones, pratiquent une « petite guerre » qui leur réussit, du moins dans les débuts de la guerre. Ensuite Pitt met en place une pensée stratégique globale qui s'appuie sur l'intégration des colonies et des colons, dans la défense de l'empire, tandis que les Français investissent massivement l'espace européen dans une conception plus traditionnellement continentale, tout en essayant de résister dans leurs possessions.

Une réorganisation des affaires étrangères de l'Etat en France et en Grande-Bretagne, la place des colonies revisitée.

En 1759, Choiseul fait le choix de repousser les offensives dans les colonies en y menant une politique « défensive » dans la mesure de ses moyens limités. L'intérêt reste le continent européen et la Grande-Bretagne. Choiseul espère une victoire totale en Europe, en

attaquant la Grande-Bretagne sur son sol par exemple, pendant que cette dernière est « occupée » dans les colonies.

Quant à l'ennemi anglais, une coalition entre le duc de Newcastle et William Pitt en juin 1757 apporte à la Couronne britannique, en dépit de tensions internes, un choix stratégique plus clair. Au moment de sa nomination, Pitt comme les autres ministres de ce gouvernement de coalition n'envisage pas de faire la guerre différemment de par le passé. Il s'agissait pour eux d'attaquer en Europe tout en détruisant la marine de l'ennemi et en saisissant ses colonies et possessions. La Grande-Bretagne envisageait de suivre cette ligne de conduite entamée en 1757^{xxxv}. Toutefois, Pitt infléchi cette stratégie en privilégiant le terrain colonial à partir de décembre 1757. Il s'agit d'immobiliser le plus possible de ressources et de troupes françaises en Allemagne tandis que la Grande-Bretagne exploite sa suprématie navale pour s'emparer des possessions françaises tout autour du monde en y pratiquant une politique « offensive » de conquête. Pitt développe ici une politique impérialiste, considérant pour la première fois, que les guerres pouvaient être gagnées dans les colonies et que les empires se faisaient et se défaisaient outre-mer.

A la fin de l'été 1757, 9 navires étaient positionnés en Inde, 16 dans les Antilles, 18 en Amérique du Nord, 14 en Méditerranée, 40 protégeaient les côtes britanniques menacées d'une invasion française selon les rumeurs. Quant à l'infanterie, Pitt découvrait en 1757 que la moitié des troupes, soit 35 000 soldats environ, étaient déjà postés dans les colonies. Le recrutement de soldats ou de marins était difficile en Grande-Bretagne comme ailleurs, et Pitt n'imaginait pas pouvoir augmenter les troupes durant la guerre à partir de Grande-Bretagne, mais les Britanniques pouvaient s'appuyer sur les forts contingents de colons en Amérique du Nord.^{xxxvi}

Le changement de stratégie de Pitt, fait suite à l'échec d'une première attaque britannique sur Rochefort à l'été 1757 et aux rumeurs rapportées à Londres par un envoyé du nouveau chef des armées en Amérique du Nord, le général Loudoun, selon lesquelles une tentative d'attaque française sur Louisbourg se préparait. Par son émissaire, le général Loudoun demandait à Pitt des renforts de troupes et des bateaux. Loudoun suggérait également à Pitt d'arrêter de pratiquer la petite guerre autour des forts frontaliers, et de frapper une fois pour toute le Saint-Laurent. Pitt prend la décision de renforcer les troupes dans les colonies américaines en engageant 2000 hommes, dont neuf régiments de Highlanders, pourtant réputés jacobites, et en armant quatre vaisseaux de ligne pour protéger Louisbourg. Néanmoins, les renforts n'arriveront pas à temps pour protéger la forteresse qui vient d'être reprise au moment où la flotte britannique se présente. Les Français ont reconquis Louisbourg en suivant une ruse anglaise, puisque les vaisseaux ne sont pas uniquement partis de France mais des Antilles pour rejoindre la côte américaine.

Dans la semaine qui suivit l'attaque de Louisbourg, le général Loudoun qui avait concentré ses efforts sur la protection de la citadelle en y envoyant ses milices, voit tomber le fort William Henry sous l'attaque de Montcalm et de ses alliés autochtones. Quant à l'attaque sur le port de Rochefort proposée par le *War Office*, une fois sur place, elle avait été jugée impraticable et l'armada avait rebroussé chemin^{xxxvii}. Cette suite d'échecs montrait à Pitt qu'il ne faudrait sans doute pas tout miser sur des attaques maritimes et que la France semblait difficilement prenable à ce stade sur le continent.

Lien entre métropoles et colonies nord-américaines ? Mode défensif ou offensif ?

Suite à ces défaites répétées, Pitt est convaincu de l'importance de maintenir une flotte en permanence à Halifax. Mais une présence maritime n'était pas suffisante et sur les conseils de Loudoun, il renforce les troupes sur le front intérieur afin de mettre sur pied un plan d'attaque global dans les colonies. La campagne militaire de 1758 allait se diviser en trois

armées. Loudoun fut remplacé par Amherst et plusieurs officiers de talent. Ils dirigeraient trois armées mêlant soldats britanniques et milice locale. Trois corps d'armée composés de 25 000 soldats ~~et~~ britanniques et autant de miliciens, devaient prendre Fort Ticonderoga et Crown Point pour se rapprocher de Montréal et Québec. Une autre opération serait menée contre Louisbourg, dirigée par Abercromby, composée de 14 000 hommes et la flotte de l'amiral Boscawen. La dernière opération plus petite devait s'attaquer à Fort Duquesne, considéré comme un symbole par les Virginiens.

Contre l'avis de ses collègues, Pitt décida de s'appuyer sur les « *provincials* », c'est à dire les milices locales et leurs commandants, l'élite coloniale. Le secrétaire au Trésor s'engageait à nourrir les soldats et à les équiper si les assemblées coloniales voulaient bien les rémunérer. Ils espéraient recruter ainsi 25 000 hommes de troupes parmi les colons et constituer un corps de réserve de 30 000 miliciens. Contre l'avis du ministère de la guerre, Pitt décida de promouvoir les coloniaux au niveau d'officiers au même titre que les Anglais. Dans l'état des lieux des troupes nécessaires, les Britanniques comptant sur un recrutement local en renforcement de 23 000 hommes déjà sur place, n'allaient envoyer que deux régiments. Les forces françaises étaient estimées à 8 000 hommes de troupes et peut-être 10 000 Canadiens. En réalité, le chiffre était bien inférieur. Pour exemple, à la bataille de fort Carillon, Montcalm, Bourlamaque et Lévis dirigèrent 3055 hommes dont 450 Canadiens^{xxxviii}.

William Pitt, les colonies et les « coloniaux » au cœur de la défense de l'Empire.

Les choix stratégiques de Pitt vis à vis du Canada à partir de décembre 1757 vont s'appuyer sur l'amateurisme des miliciens anglo-américains certes, mais également sur leur engagement dans la défense de leurs colonies et à leur expansion. On ne peut pas dire qu'un enthousiasme semblable se dessinait chez les colons français du Canada qui préféraient rester sur leurs terres plutôt que de faire la guerre dans l'Ohio.

Pitt fait le choix d'investir des sommes énormes dans la conquête du Canada à un moment où la Grande-Bretagne connaît comme la France des difficultés financières, en s'appuyant sur l'envoi d'officiers britanniques talentueux, des renforts militaires et surtout l'appui des colons anglo-américains^{xxxix}. Il annonça que toutes les paies des soldats seraient garanties et que les investissements de la milice dans chaque colonie seraient remboursés par la Couronne britannique. En clair, Pitt sollicitait le soutien des assemblées coloniales au lieu de réquisitionner des miliciens comme par le passé, sous Braddock lorsque le *Board of Trade* leur avait demandé, via Benjamin Franklin, d'organiser une union des colonies pour mettre en place une défense commune (*Albany Plan*). La somme de 3 millions de livres sterling fut levée entre 1758 et 1760. Une somme que la couronne ne remboursa que de moitié après 1763. Pitt décida d'attaquer toutes les positions stratégiques françaises en même temps, sachant pertinemment que le gros des troupes françaises se trouvait à Québec et Montréal. Durant le printemps et l'été 1758, il lança trois attaques sur Louisbourg, Fort Duquesne et Montréal (après avoir fait chuter le fort Carillon). En fait, après la chute de Louisbourg, les Britanniques sous le commandement de Wolfe, attaquèrent Québec après un très long siège devant la ville, en septembre 1759 et c'est à Montréal que les trois armées victorieuses se retrouvèrent pour faire le siège de la ville qui tomba en quelques jours en septembre 1760.

Stratégie de la France vis à vis du Canada après 1758 : un désintérêt pour les recommandations des stratèges en poste au Canada

Si l'on observe la stratégie de la France dans ces années de guerre, on peut constater de nettes différences dans l'engagement dans sa colonie canadienne mais également dans l'absence de réflexion conjointe métropole-colonie. Ainsi, alors que le gouvernement de

Londres choisissait de nommer comme gouverneur et chef des armées dans les colonies une série de militaires remarquables, les Français plaçaient en 1754, le marquis de Vaudreuil, comme gouverneur de la Nouvelle-France, en charge officiellement du commandement des troupes, mais dans les faits peu capable de planifier une campagne militaire. Lorsque le marquis de Montcalm fut envoyé avec un corps d'armée de terre dans la colonie au printemps 1756, il devait rendre des comptes au marquis de Vaudreuil. L'un recevait ses ordres du ministère de la guerre, l'autre du ministère de la marine dont dépendaient les colonies. L'absence claire de stratégie cohérente se lit dans l'ensemble des rapports souvent contradictoires que les uns et les autres envoyaient à leur ministère de tutelle, sans que les réponses ne soient diffusées à l'autre partie. Par ailleurs, le gouverneur de la Nouvelle-France n'était toujours pas lié à Louisbourg ou aux deux forts « solitaires » à l'entrée de l'isthme acadien (et à quelques encablures d'Halifax) qui tombent en quelques heures sous le coup de milices anglo-américaines dès le printemps 1755^{xl}. On compte en 1757 3 800 hommes de troupe dans la colonie, ce qui semble bien dérisoire par rapport aux trois armées britanniques et à leurs soutiens anglo-américains.

Lorsque Louisbourg est reprise par les Français en 1757, puis saisie en 1758 en moins de deux mois par les Britanniques, on sent une lassitude des officiers français et des colons devant les coups portés par l'ennemi. Louisbourg n'est pas secourue par les troupes de Québec. Le comte de Raymond, ancien gouverneur à la tête de Louisbourg explique dans un courrier à son ministre la facilité avec laquelle il imagine que les Anglais procèderont pour récupérer la place forte: « *L'île royale ne peut se nourrir elle-même... il suffit donc de bloquer le port pour obliger la place à se rendre par famine*^{xli}. ». En juin 1758, Drucour à la tête de la forteresse cède devant les troupes déployées par les Anglais. Par ailleurs, il note que les fortifications sont en mauvais état, que la maçonnerie est défailante, et qu'il aurait pu résister si elle avait été revêtue de madriers.

Les recommandations stratégiques faites par les généraux Bougainville, Bourlamaque, Lévis et Montcalm à leur arrivée dans la colonie, ne sont entendues que si elles correspondent à un projet de Vaudreuil lui-même, qui entend maintenir son autorité sur la politique militaire et économique du Canada. C'est un homme du pays, ses seigneurs et officiers sont également canadiens. Les Français ne connaissent que le modèle de guerre à l'européenne et ne se rendent pas compte de l'apport essentiel que représentent les tribus indiennes avec laquelle Vaudreuil et ses militaires entretiennent des contacts dans les postes, forts et autres établissements commerciaux. Ainsi, lorsque les officiers français constatent l'état déplorable dans lequel se trouvent les forts les plus stratégiques, particulièrement le fort Niagara, leurs recommandations de les redresser ne sont pas validées par Vaudreuil^{xlii}.

À la suite de l'arrivée de Montcalm, un rapport rédigé par un sous-officier qui reste anonyme, déplore l'absence de stratégie et de troupes pour faire face aux Anglais qui font front de toute part, sur terre comme sur mer. Il se plaint de l'absence d'organisation des habitants alors que les colons anglais s'organisent en milices^{xliii}. D'autres troupes sont envoyées en 1758 et des sommes importantes sont débloquées en France pour ces renforts : 800 000 livres en 1754, 8 millions en 1756 puis 30 millions en 1759^{xliv}. L'inflation des sommes est caractéristique de la tentative de sauver la colonie, mais sans stratégie préalable. Le plus fort de l'argent est investi dans les soldes des militaires dont certains sont payés en papier monnaie. Montcalm, Lévis et Bougainville dénoncent, d'abord à mots couverts, puis plus clairement en décembre 1758, les malversations de l'intendant Bigot et de nombreux fonctionnaires canadiens qui détournent l'argent destiné aux militaires.

Les comptes du ministère de la Marine (rappelés par James Murray) font état de 6 millions de livres françaises en 1755, 11 millions en 1756, 19 millions en 1757. Au total, les sommes investies sont presque comparables aux 88 millions de livres sterling débloqués par

Pitt entre 1757 et 1760. Pourtant, Montcalm dénonce la non-préparation des forts dont les barricades sont branlantes et l'explique par « *les voleries des ingénieurs du pays dans les travaux de fortifications et sur la main d'œuvre*^{xlvi}. ». Par ailleurs, au moment précis où toutes les forces devraient être unifiées et assemblées dans la colonie, des tensions déchirent l'administration locale empêchant la mise en place d'une stratégie organisée et l'engagement de dépenses de fortifications nécessaires et urgentes^{xlvi} pour sauver ces « misérables bicoques » comme le décrit Doreil, le commissaire à la guerre à Québec.

Entre 1756 et 1759, on peut dire que la stratégie « française » est développée sur place par Montcalm et Vaudreuil. Montcalm décide d'attaquer les forts anglais sur la frontière des grands lacs. Son but est « *d'obliger les colons anglais à désirer la paix*^{xlvi}. ». De son côté, et contre l'avis de Montcalm, Vaudreuil lance les autochtones sur des raids violents de villages de colons à la frontière de l'Ohio (en Pennsylvanie et en Virginie). Pourtant, « la paix est à désirer » selon le chevalier de Lévis qui voit la disette toucher les habitants de Montréal et Québec en raison du non-ravitaillement des deux villes en 1758-1759 et de l'implication des colons dans la guerre et non dans les champs.

Bougainville se déplace à l'automne 1758 à Versailles pour alerter les ministères et solliciter une aide d'urgence pour la colonie. Il revient pour la première fois avec des instructions officielles sur la politique du roi vis à vis de ses possessions du Canada. Bougainville découvre que la couronne de France est dans une mauvaise passe. Le roi est sans finance, frappant monnaie avec l'argenterie de quelques nobles. Dans un échange devenu célèbre avec Berrier, le ministre de la marine et des colonies, Bougainville apprend que « *quand le feu est à la maison, on ne s'occupe pas des écuries*^{xlvi}. ». Dans ses échanges avec le ministre de la guerre, Belle-Isle, Bougainville se rend compte que celui-ci ne connaît pas le territoire, alors qu'il commente avec lui l'état des frontières de la colonie. Il est reçu par le roi et la marquise de Pompadour le 8 avril 1758. Le roi lui-même semble découvrir les plans des forts français au Canada, indique Bougainville.

En réponse aux courriers de Montcalm, le maréchal de Belle-Isle, ministre de la guerre répond le 19 février 1759 qu'il sera difficile d'envoyer des vivres et des renforts qui risqueraient de tomber entre les mains des vaisseaux anglais et d'accentuer la disette dans la colonie. Il ajoute « *le Roi ne pourra jamais vous envoyer des secours proportionnés aux forces que les Anglais sont en état de vous opposer, les efforts que l'on ferait ici pour vous en prouver, n'auraient aucun effet que d'exciter le ministère à Londres, à en faire de plus considérables pour conserver la supériorité qu'il s'est acquise dans cette partie du continent*^{xlix}. ». La bataille semble perdue pour le ministre français mais il souhaite à tout prix « conserver un pied » dans l'Amérique septentrionale. C'est le message « du roi » que Bougainville rapporte à Montcalm en ramenant avec lui quelques hommes au printemps 1759. Belle-Isle indique sa stratégie à Montcalm, une stratégie de résistance dans un camp retranché, un semblant de directive pour la première fois depuis plusieurs décennies.

Bougainville apprend également qu'il leur faut résister jusqu'au bout (le roi compte sur leur engagement pour éviter « *de subir les conditions aussi honteuses qu'on a fait à Louisbourg*^l ») en attendant une invasion de l'Angleterre et de l'Ecosse qui rendrait les Français vainqueurs en Europe. Cette invasion sera coupée court par les Britanniques qui bloquent le port de Brest et détruisent une partie de la flotte française au large de Quiberon.

L'absence d'échanges entre Paris et sa colonie, est flagrante. Les officiers français en place à Québec pensent même à abandonner le Canada dès 1759 (Montcalm souhaite rentrer dès 1758 d'ailleurs.) Les officiers sont découragés. Les tensions entre le gouverneur Vaudreuil et les officiers français rendent la stratégie de défense planifiée par Montcalm inapplicable. Ce dernier souhaiterait abandonner les forts de l'Ohio et se concentrer sur la ville de Québec dont il sait qu'elle sera assiégée prochainement. Vaudreuil lui, soutient que

les Anglais n'arriveront jamais à Québec. Montcalm s'en plaint à son ministre dans un courrier du 12 avril 1759, « *Je n'ai aucune confiance ni en M. de Vaudreuil, ni en M. Bigot. M. de Vaudreuil n'est pas en état de faire un projet de guerre [...] Ils font des fortunes étonnantes [...] Cet intérêt influe sur la guerre*^{li}. ».

Les deux places fortes canadiennes tombent successivement en septembre 1759 et septembre 1760, non sans que les officiers français ne se soient battus jusqu'au bout ou presque. Montcalm tomba au combat, victime de précipitation et de problème de commandement, court-circuité par Vaudreuil. Une tentative pour reprendre Québec par le chevalier de Lévis échoua faute de renforts au printemps 1760. Puis Montréal se rendit, Vaudreuil demandant à Lévis de ne pas se battre devant la présence des trois armées britanniques. Vaudreuil, au grand dam de Lévis, décida de capituler à Montréal au bout de quelques jours, refusant de batailler. Une fois rentrée en France où l'attendait son procès pour malversation et trahison, Vaudreuil s'expliqua sur son choix de capituler : « *L'impossibilité de résister étant démontrée, devais-je sacrifier tout un peuple et les troupes plutôt que de subir les conditions sans doute peu honorables aux armes mais dont la dureté est en quelque sorte balancée par les intérêts conservés de la colonie et des colons* ?^{lii} »

CONCLUSION

Dans ses « mémoires », le Duc de Choiseul justifie la conclusion du traité de Paris, par le fait qu'en 1758, lorsqu'il fut nommé ministre des Affaires étrangères, il était déjà trop tard pour songer à moderniser et agrandir la marine royale pour lutter contre les Anglais dans les colonies. Entre 1762 et 1763, lors des pourparlers de paix, la France ne revendiqua nullement le Canada. D'ailleurs, pour le roi de France et le Duc de Choiseul, il ne s'agissait pas d'un sujet de débat. Dès le 22 février 1762, à la reprise des négociations de paix, le commissaire britannique Egremont reçut une lettre de la main de Choiseul indiquant clairement que le roi de France « *trouve juste que l'Angleterre conserve le Canada* ». La priorité du roi était celle de négocier la paix d'abord pour la France, et non pour ses colonies^{liii}. Les négociations ne reviendront plus sur la cession du Canada aux Britanniques, par contre l'intérêt de cette cession immédiate était stratégique de la part des Français pour conserver les profits de la métropole dans ses îles sucrières.

Grâce aux rapports de Durand leur ambassadeur à Londres, envoyés à Versailles en 1764 et 1768, Choiseul et Louis XV découvrirent le « système » colonial britannique basé sur une politique systématique d'exploration et d'expéditions maritimes ». Choiseul s'émerveille aussi devant l'ingénuité du mercantilisme à l'anglaise : « *Je suis fort étonné que l'Angleterre, qui est un point très petit de l'Europe, domine sur plus du tiers de l'Amérique, que sa domination américaine n'ait pour objet que le commerce*^{liv}. ».

De la pensée stratégique de Pitt, il n'a vu que l'investissement financier, la supériorité des forces militaires en présence, sans chercher à analyser le lien avec le patriotisme des colons anglo-américains ou leur rôle accordé dans la dynamique de défense des colonies et dans l'offensive contre le Canada. Néanmoins Choiseul est persuadé que ce patriotisme se transformera rapidement « en poudrière^{lv} ».

William Pitt, dont la stratégie de défense des colonies s'appuyait en grande partie sur les colonies elles-mêmes, ne peut que s'insurger contre les politiques autocratiques mises en place dès 1763 pour taxer et contrôler les colons, contre ceux dont le patriotisme avaient nourri en partie la victoire britannique. Contre les politiques fiscales et mercantilistes du ministre Grenville, il soutient la résistance des colonies américaines face au ministère anglais qui veut imposer le *Stamp Act*. On l'accuse de les avoir formés à la résistance et d'avoir déclenché ce patriotisme contre la métropole. Pitt déclare à la Chambre des Communes : « *Je me réjouis que l'Amérique résiste [...] On m'a accusé d'avoir donné naissance à la sédition*

en Amérique. Ils ont exprimé leurs sentiments en affirmant leur liberté face à cette loi malencontreuse, et cette liberté serait devenue leur crime ?^{lvi} ». A la veille de la révolution américaine, le roi George III semble réviser les bases libérales du système colonial établi par Pitt et mettre en péril la pensée stratégique britannique vis-à-vis de ses colonies.

Françoise LE JEUNE
Université de Nantes – CRHIA

NOTES

-
- i. HAVARD G., VIDAL C., *Histoire de l'Amérique française*, Paris, Flammarion, 2008, p. 645-671.
 - ii. Rapport du général Murray au sujet de l'état du gouvernement de Québec au 5 juin 1762 : SHORTT A., DOUGHTY A. G., *Documents relatifs à l'histoire constitutionnelle du Canada, 1759-1791*, Ottawa, Thomas Mulvey, 1921, p. 29-66.
 - iii. *Ibid*, p. 31.
 - iv. LE JEUNE F., « 400 ans de relations France-Canada : Cession ou conquête ? », in JOYAL S., LINTEAU P.-A. (dir.), *France-Canada-Québec : 400 ans d'exception*, Montréal, Presses Universitaires de Montréal, 2008, p. 54-97.
 - v. Rapport du général Murray, SHORTT A., DOUGHTY A. G., *op.cit.*, p. 62.
 - vi. *Ibid*, p. 46.
 - vii. *Ibid*, p. 37.
 - viii. *Ibid*, p. 37.
 - ix. *Ibid*, p.39.
 - x. Rapport du général Gage concernant le gouvernement de Montréal au 20 mars 1762, SHORTT A., DOUGHTY A. G., *op. cit.*, p. 81.
 - xi. *Ibid*, p. 61.
 - xii. *Ibid*, p. 59.
 - xiii. GAXOTTE P., *Le Siècle de Louis XV*, Paris, Fayard, 1958, p. 238-39.
 - xiv. Rapport du général Gage, SHORTT A., DOUGHTY A. G., *op. cit.*, p. 82.
 - xv. *Ibid*, p. 82.
 - xvi. *Ibid*, p. 83.
 - xvii. LE JEUNE F., « Myths and Symbols of the American Nation », LE JEUNE F., LEES P. (dir.), *Myths and Symbols of the Nation*, Nantes, édition du CRINI, 2007, p. 81-162.
 - xviii. Rapport du général Murray, SHORTT A., DOUGHTY A. G., *op.cit.*, p. 65 : « Une fois le peuple convaincu qu'il n'a pas à craindre la déportation et qu'il jouira du libre exercice de sa religion, après la cession irrévocable du Canada par un traité de paix, les Canadiens deviendront de bons et fidèles sujets de sa Majesté et le pays qu'ils habitent sera avant longtemps une riche et très utile colonie de la Grande-Bretagne. ».
 - xix. PICHON T.-J., *Lettres et Mémoires pour servir l'histoire naturelle, civile et politique du Cap-Breton depuis son établissement jusqu'à la reprise de cette île par les Anglais en 1758*, La Haye, P. Gosse, 1760, p. 15 (mémoire rédigé durant le séjour de Pichon au fort Beauséjour).
 - xx. *Ibid.*, p. 99.
 - xxi. *Mémoires du Duc de Luynes sur la Cours de Louis XV (1735-1758)*, édité par DUSSIEUX L. et SOULIÉ E., Paris, Firmin-Didot frères, 1860-1865, t. VII, p. 39.
 - xxii. *Ibid*, t. VII, p. 41.
 - xxiii. Cité par Luynes, *Ibid*, vol. VIII, p. 384.
 - xxiv. PICHON T.-J., *op.cit.*, p. 112-113.
 - xxv. Une deuxième expédition menée par M. de Jonquière à la tête de 6 vaisseaux et d'un convoi de 30 bateaux à destination du Canada, chargés de troupes, provisions et munitions, fût attaqué par 17 vaisseaux anglais à hauteur du cap Finistère le 3 mai 1747.
 - xxvi. HAVARD G., VIDAL C., *op.cit.*, p. 437-438.
 - xxvii. *Mémoires de Monsieur de la Galissonnière sur les colonies françaises de l'Amérique du Nord*, décembre 1750, Archives du Ministère des Affaires Etrangères, collection Mémoires et Documents « Amérique », vol. 2, 1716-1754.
 - xxviii. Le Marquis de la Galissonnière fut nommé gouverneur général du Canada entre mai 1747 à novembre 1749. Il essaya d'y développer une politique active d'expansion territoriale et de lutte contre l'influence anglaise en particulier dans la vallée de l'Ohio, en direction de la Louisiane, vers les grands lacs et vers l'Acadie.
 - xxix. François du Pont du Vivier de Gourville, seigneur en Acadie, ayant séjourné à Louisbourg et en Nouvelle-France. Il rentre en France en 1749.

- xxx. *Mémoires du marquis du Pont de Vivier sur l'agriculture aux colonies* (1750), Archives du Ministère des Affaires Etrangères, collection Mémoires et Documents « Amérique », vol. 2, 1716-1754, 15 p.
- xxx. *Ibid*
- xxxii. Rentré en France en décembre 1749, le Marquis de la Galissonnière fut nommé commissaire du roi pour le règlement des frontières entre les colonies françaises et anglaises d'Amérique. Cette position et son expertise lui offraient l'occasion de rédiger des mémoires dans lesquels il montra une remarquable lucidité sur la politique anglaise en Amérique du Nord et sur les richesses potentielles du Canada.
- xxxiii. *Mémoires de Monsieur de la Galissonnière*, *op. cit.*
- xxxiv. *Ibid*
- xxxv. TURNER E.R., *The Cabinet Council of England in the Seventeenth and Eighteenth Centuries, 1622-1784*, Baltimore, University of John Hopkins Press, 1930, volume 2.
- xxxvi. *Ibid*, p. 26.
- xxxvii. WADDINGTON R., *La Guerre de Sept Ans : Histoire diplomatique et militaire*, Paris, Firmin-Didot & Cie, 1899, p. 458-510.
- xxxviii. DUSSIEUX L., *Le Canada sous la domination française*, Paris, Librairie Jacques Lecoivre, 1862, p. 194.
- xxxix. MIDDLETON R., *The Bells Victory, the Pitt-Newcastle Ministry and the Conduct of the Seven Years' War*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, p.10-11.
- xl. Les forts Beauséjour et Gaspereaux tombent en quelques heures ; le premier fort n'avait que 19 hommes pour le défendre, « *les remparts du second gardés pourtant par 400 soldats étaient en très mauvais état et ils se rendent sans se battre* ». Les deux commandants sont traduits devant un conseil de guerre en 1757, mais ils sont finalement acquittés.
- xli. Propos du Comte de Raymond rapportés par son secrétaire PICHON T., *op.cit.*, p. 118.
- xl. A ce sujet, l'ingénieur français Pontleroy écrit au ministre de la guerre le 18 octobre 1758, « *La plupart des forts du Canada sont mal construits et mal situés, les murs n'ont que deux pieds d'épaisseur, sans terre-plein, ni fossés, ni chemin couvert... voilà ce qu'on appelle un fort dans ce pays-ci, suffisant à la vérité, lorsqu'on ne faisait la guerre que contre les sauvages ou des partis sans artillerie, mais aujourd'hui les nombreuses forces des Anglais et leur artillerie doivent bien changer le système de la guerre, par conséquent la défense des frontières.* »
- xl. AN Mar. B/4/10^o 272, rapport anonyme, *Résumé de la campagne du Canada par Sr de la ...*, (1757)
- xl. Tableau des dépenses faites au Canada, 1754-1759, dépôt de la guerre, vol. 11, pièce 88 bis, cité par DUSSIEUX, *op.cit.*, p. 380.
- xl. Lettre écrite au secrétaire d'Etat à la Marine, par le marquis de Montcalm, et chiffrée par M. Doreil, pour être envoyée à M. de Belle-Isle, secrétaire d'Etat à la Guerre, rapportée in-extenso en annexe de l'ouvrage de DUSSIEUX, *op.cit.*, p. 346-347.
- xl. *Ibid*, « *...les officiers de la colonie n'aiment pas les officiers de terre, il est incroyable combien le luxe règne dans ce pays-ci et combien le roi est volé par la mauvaise administration des affaires... dans un pays où il faudrait user de la plus grande sévérité que partout ailleurs. Il n'y a point de police, le Canadien est indépendant, méchant, menteur, glorieux...* », pp. 375-76, original dépôt de la guerre, vol. 3540, pièce 60.
- xl. *Mémoire sur la campagne de 1759, par M. Joannes, Major de Québec*, Dépôt de la guerre, vol. 3540, pièce 99.
- xl. Note de Bougainville rédigée lors de son retour au Canada, mars 1759, de BOUGAINVILLE A., *Ecrits sur le Canada: mémoires, journal, lettres*, Montréal, Septentrion, publiés par les Archives du Québec, 2005, annexes, p.349-354.
- xl. Maréchal de Belle-Isle au Marquis de Montcalm, 19 février 1759, Dépôt de la guerre, vol. 3540, pièce 38.
- l. Note de Bougainville, mars 1759, *op.cit.*
- li. Marquis de Montcalm au Maréchal de Belle-Isle, 12 avril 1759, Dépôt de la guerre, vol. 3540, pièce 41.
- lii. Marquis de Vaudreuil, *Mémoires relatifs aux diverses contestations coloniales entre la France et l'Angleterre*, (1759), vol. 21
- lii. Choiseul au Comte de Viry pour Lord Egremont, le 12 mai 1762, Ministère des Affaires étrangères, Mémoires et documents, sous-série France, Papiers Choiseul (1758-1769).
- liv. Choiseul à Durand, 24 août 1767, Ministère des Affaires étrangères, Volume « Angleterre », Correspondance diplomatique.
- lv. *Ibid*
- lvi. Discours prononcé à la Chambre des Communes le 14 janvier 1766 : PITT W., *The Speeches of the Right Honourable the Earl of Chatham in the Houses of Lords and Commons : With a Biographical Memoir and Introductions and Explanatory Notes to the Speeches*, London, Aylott & Jones, 1848, p. 312.